



DES ARMES NUCLEAIRES EN BELGIQUE ?!

Geplaatst op woensdag 17 april 2013 | 

 SHARE

Un câble diplomatique émanant de l'ambassade des États-Unis en Belgique, tout récemment révélé par le site internet WikiLeaks, mentionne explicitement la présence d'armes nucléaires en Belgique. Cette 'information', loin d'être un scoop pour les associations qui travaillent au quotidien sur l'abolition des armes nucléaires, a ceci de positif qu'il permet de relancer le débat, désormais plus équilibré, sur le nécessaire désarmement nucléaire de la Belgique. Maintenant que la présence de ces armes est rendue totalement publique, il ne sera définitivement plus possible de se cacher derrière 'le doute' qui subsistait utilement derrière l'existence de cet armement.

Le déploiement, il y a déjà 30 ans, des 20 bombes nucléaires sur la base aérienne de Kleine Brogel, prenait pour cadre la course folle à l'armement nucléaire entre les deux grandes puissances de la Guerre Froide: l'Union Soviétique et les États-Unis. Chacun déployant un stock d'armes nucléaires dans des pays alliés. A l'heure actuelle, contrairement à la Russie, les États-Unis reste le seul pays au monde qui dispose encore d'armes nucléaires hors de son territoire : en Belgique, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie. La réminiscence de ces armes est un reliquat de la Guerre Froide... officiellement terminée depuis 1989.

Les « engagements » du Gouvernement Di Rupo : faites ce que je dis, pas ce que je fais.

Accord de gouvernement Di Rupo : 'Le Gouvernement plaide pour la revitalisation et le respect du Traité de non-prolifération (et) agira résolument en faveur d'initiatives internationales pour un désarmement plus poussé – y compris nucléaire'.

Les 'révélations' de wikileaks mettent publiquement en lumière toute l'hypocrisie avec laquelle notre Gouvernement, et avec lui ses alliés de l'OTAN, traitent de la question des armes nucléaires. Le Traité de non-prolifération (TNP) implique en effet deux obligations impérieuses: lutter contre la prolifération des armes nucléaires et... travailler au désarmement nucléaire.

Pourtant, ces armes nucléaires tactiques (ANT), ressenties encore par la Russie comme une menace dirigée contre elle (ce qui est en effet la raison de leur déploiement il y a 30 ans de cela), sont le point d'achoppement récurrent entre les États-Unis et la Russie dans les négociations sur le désarmement. Les États-Unis ont plusieurs fois répétés leur disposition à démanteler ces armes dont plus aucun plan militaire ne prévoit l'usage. Toutefois, trois États-membres de l'OTAN s'opposent publiquement à leur retrait : la France, la Hongrie et la Lituanie. La Belgique, pourtant en droit de demander souverainement le retrait des 20 têtes nucléaires, répète depuis le début des années 1990, travailler discrètement à un consensus à l'intérieur de l'OTAN. Peu lui importe que cette position – invérifiable mais en tout cas imprudente – perpétue l'illégalité dans laquelle la Belgique se trouve au regard du TNP auquel elle a souscrit... et qu'elle appelle à respecter dans son accord de Gouvernement.

Quelles sont donc ces initiatives internationales qui appellent une action 'résolue' du gouvernement belge? Est-ce le soutien de la Belgique à la Convention sur les armes nucléaires (ayant pour objectif l'interdiction du développement, des essais, de l'usage et du stockage de l'arme nucléaire)? Non, la Belgique a encore une fois voté contre lors de la dernière Assemblée Générale des Nations-Unies. Est-ce le soutien à la conférence internationale organisée au mois de mars de cette année par la Norvège (pays membre de l'OTAN), sur les conséquences humanitaires d'une attaque nucléaire? Non, la Belgique n'y a dépeché que le vice-Ambassadeur de la Belgique en Norvège alors que les 4 autres pays européens du 'partage nucléaire' y envoyait leurs spécialistes des questions nucléaires. Est-ce alors une résolution à réduire autant que possible le rôle des armes nucléaires présentes sur son territoire? Non, la Belgique a encore participé avec l'Allemagne et la Turquie, au mois d'octobre dernier, à des exercices militaires de largage de ces bombes nucléaires.

Ces armes nucléaires coûtent cher au contribuable belge. Elles coûteront encore davantage ces prochaines années, si la modernisation dont elles doivent faire l'objet (impliquant l'achat par l'armée belge d'avions F-35, nécessaires à leur transport, coûtant 150 millions d'Euros pièce) se concrétise. Surtout, ces ANT coûtent cher à la lutte contre la prolifération des armes nucléaires dans le monde. Loin de dissuader d'autres pays de se douter de l'arme nucléaire, elles les y

poussent.

Ces armes de destruction massive doivent charrier l'unanimité contre elles. La crise actuelle en Corée doit nous conforter dans l'idée que le problème ne réside pas tant dans les nations qui disposent de cet armement, mais dans cet armement lui-même. Les rescapés d'Hiroshima et de Nagasaki pourront en témoigner.

lundi 15 avril 2013

Eric Remacle
Président de la CNAPD
www.cnapd.be